



Il était une Foy

Octobre 2023 N°62

Le Journal de Sainte-Foy-de-Peyrolières



**Bonjour
à toutes
et à tous,**

Il ne suffit pas
de promettre
mais il
faut aussi
concrétiser

par des réalisations.

C'est ce que nous avons fait durant
cette première moitié du mandat.

En toute transparence avec notre
[programme](#), vous pouvez voir le
travail accompli au travers de ce
bulletin municipal qui est en grande
partie dédié à ce bilan à mi-mandat.

Malgré un contexte sanitaire et social
complexe, notre persévérance, notre
cohésion d'équipe et notre cohérence
d'ensemble de nos projets nous ont
permis de concrétiser des réalisations
majeures pour notre commune
(complexe scolaire, service technique,
nouvelles salles, nouveaux parkings
et voiries). L'élan créé par ces projets
a ouvert de nouvelles opportunités
(Maison de Santé Pluridisciplinaire,
aménagement de l'avenue du 19 mars
1962, Habitat inclusif...).

Pour ce 3^{ème} mandat consécutif, nous
avons mis en place des actions (mise
en concurrence par appel d'offres,
nouvelles locations communales,
vente de terrains...) pour continuer
de maîtriser le budget communal sans
augmenter les taxes locales.

Vous pouvez compter sur nous pour
poursuivre le développement de
notre commune dans le respect de
notre magnifique environnement
naturel.

Votre Maire,
François Vives

2020-2026 Bilan à mi-mandat

L'équipe municipale travaille au quotidien à la mise en œuvre des propositions que vous avez approuvées lors des élections municipales de mars 2020 en nous donnant mandat.

À mi-mandat, nous souhaitons donc vous rendre compte des réalisations de manière transparente, concrète et objective (voir pages 3 à 6).



Dans votre journal d'octobre...

Action municipale > Page 2

La piste cyclable

Bilan > Pages 3 à 6

Bilan à mi-mandat

Vivre à Sainte-Foy > Page 7

Prochain départ des dernières sœurs de
Notre-Dame de la Compassion

Actualités > Page 8

Octobre Rose

Carrefour Express

Projet de nouveau commerce

Dans le cadre de ses études de marché sur différents secteurs, le groupe Carrefour s'était déjà rapproché de la mairie, il y a quelques années, pour l'implantation d'une petite structure « Carrefour Express », adaptée aux besoins d'une commune telle que la nôtre. Nous n'avions pas, à ce moment-là, de foncier adéquat à proposer, ni en superficie, ni en termes de visibilité, et le projet a été mis en sommeil. Aujourd'hui, le terrain libéré par les anciens locaux du service technique, laisse entrevoir une surface intéressante, et une implantation en cœur de village très favorable à ce type de

commerce de proximité. Le projet a été présenté dans ses grandes lignes à toutes les personnes présentes lors de la réunion itinérante « Parlons-en » du 12 mai 2023. Cet été, il a été validé par les diri-

geants financiers du groupe Carrefour. Les architectes en charge du projet poursuivent les études, en particulier, l'éventualité d'une combinaison de cette construction à d'autres activités.



Ecole maternelle Bienvenue à notre nouveau directeur

En cette nouvelle rentrée scolaire, nous accueillons Damien DEROUAULT qui remplace Maryse PROENÇA. Il a indiqué à l'élu en charge des écoles, être très content de rejoindre l'école maternelle Jean-Baptiste Clément. A bientôt 40 ans, c'est sa deuxième expérience de direction d'école. Marié et papa de 2 enfants, il a toujours vécu dans l'ouest toulousain. Les premières semaines à Sainte-Foy lui ont permis de voir une volonté commune de réunir les meilleures conditions d'accueil et d'apprentissage pour nos élèves. Il conclut l'entretien par ces mots « C'est forcément encourageant pour la suite ».

Recensement en 2024

Recherche d'agents recenseurs

Le recensement de la population sur notre commune aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024. Le recensement est obligatoire, confidentiel et déclaratif. Le rôle de l'agent recenseur est de distribuer une notice par foyer. La réponse des administrés

pourra se faire en ligne ou via des questionnaires papier récupérés par l'agent ou mis dans une boîte aux lettres. Les modalités seront expliquées aux agents lors d'une formation. Si vous êtes intéressé, contactez la mairie avant le 3 novembre 2023.

Une 4^{ème} classe à la maternelle !

Grâce aux actions conjointes des élus, agents, directeur de l'école, enseignants, parents d'élèves, inspecteur de circonscription, l'ouverture de cette nouvelle classe a été possible.

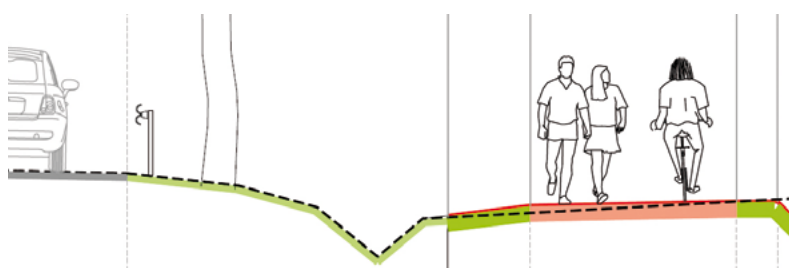
Liaisons douces

Projet de piste cyclable

Passage en principe d'utilité publique

Notre projet de piste cyclable entre Sainte-Foy et Saint-Lys, est très attendu de tous depuis des années. Pétition des jeunes lycéens, demandes répétées des administrés, accès à mobilité domicile/travail/études, problèmes sécuritaires, il n'est aujourd'hui plus acceptable qu'une poignée de personnes, dont certains n'habitent pas la commune, freinent ce type de

projet majeur par des actions individuelles. Par conséquent, nous inscrivons cette portion de 1600m de piste cyclable sur un principe d'utilité publique, en extension au réseau départemental REV8 (Réseau Express Vélo), afin de procéder aux expropriations des emprises foncières nécessaires à l'aboutissement de ce projet, initié depuis plus de 7 ans.



Voirie

Projet d'aménagement de la montée de la RD 632

La sécurité avant tout

Le démarrage des travaux de réaménagement de l'avenue du 19 mars 1962 (RD 632) est prévu dans quelques jours.

Les travaux vont commencer le 23 octobre et devraient durer 5 mois avec la mise en place d'une circulation alternée. Trois étapes successives vont se dérouler :

> Du carrefour de la route de Rieumes (RD 7) à celui avec la sortie (rue Jean-Baptiste Clément) du groupe scolaire :

- Tranche N°1 : des 2 côtés de l'avenue avec la réfection des trottoirs et création de stationnements.
- > De la sortie du groupe scolaire au carrefour de la route de Saint-Thomas (RD 53a) :
- Tranche N°2 : aménagement du piétonnier sud (à droite en descendant) ;
- Tranche N°3 : aménagement des stationnements nord et aménagement de l'accotement nord (à gauche en descendant).

Bilan à mi-mandat

1^{ère} rentrée le 1^{er} septembre 2022 au complexe scolaire

DYNAMIQUE

Vivante avec une action municipale efficace et interactive

1. Développons la proximité et la participation citoyenne

Nous l'avons fait :

- Maintien de l'ouverture du marché de plein vent dès les premiers jours de la crise sanitaire
- Accueil chaque année en mairie d'une classe de CE2 pour découvrir la vie publique locale
- Nouveau kit de bienvenue remis à chaque nouvel habitant
- Nouvelles formules des réunions « Parlons-en » (visioconférence pendant la COVID-19 et itinérante lors du Parlons-en du 12 mai 2023)



Nous restons attentifs :

- Aux propositions et opportunités qui amélioreraient la vie au village

2. Communiquons et informons efficacement

Nous l'avons fait :

- Organisation de l'opération Foyers solidaires lors de la crise sanitaire
- Cérémonie de la citoyenneté annuellement avec les primo électeurs
- Mise en place de l'application gratuite « PanneauPocket » avec mise à jour 24H/24
- Edition trimestrielle du bulletin municipal et amélioration permanente du site internet



Nous restons attentifs :

- Aux suggestions des concitoyens

3. Intensifions les coopérations pour proposer de nouveaux services

Nous l'avons fait :

- Accompagnement de la fin du déploiement de l'accès Internet Très Haut Débit (fibre optique) dans chaque foyer
- Co-construction avec les professionnels de santé pour lancer le projet de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP)
- Rénovation de la salle « Annexe 1852 » avec possibilité pour les associations d'accéder au lieu et à leur courrier 24H/24
- Mise en fonctionnement de la salle de la Galage

Nous restons attentifs :

- A utiliser les moyens apportés par la communauté de Communes, le Département, la Région pour accroître nos services et en développer de nouveaux.



Travaux de la MSP



Salle de la Galage

4. Dynamisons l'animation de la commune et sa vie associative

Nous l'avons fait :

- Construction d'un nouveau local multi-activités pour les associations (chasse, vélo...)
- Mise à disposition des outils de communication (site internet, PanneauPocket, panneau lumineux)
- Distribution des flyers des événements des associations
- Création d'un nouveau parking au stade
- Rénovation des cuisines des salles des fêtes
- Accueil de nouvelles associations (théâtre, sophrologie, Repair Café, country, danse, aînés, ...) et accompagnements pour les nouvelles initiatives



C'est pour bientôt :

- Rénovation des tribunes du stade avec la communauté de Communes



Ce sera fait :

- Création de vestiaires pour l'association de foot avec la communauté de Communes

SOLIDAIRE

Chaleureuse avec des liens sociaux renforcés

5. Développons la solidarité et la cohésion sociale

Nous l'avons fait :

- Création d'une zone à 30km/h au centre bourg
- Mise en place du coupon sport/culture par le CCAS
- Mise en place du dispositif « cantine à 1 euro » afin de pratiquer une tarification accessible et réduire les inégalités sociales
- Reconstruction du pont d'en Caillaouet avec la communauté de Communes
- Réalisation de la nouvelle voirie pour accéder au complexe scolaire



C'est pour bientôt :

- Passage du carrefour du Parayre en zone agglomérée (50km/h)
- Aménagement de l'avenue du 19 mars 1962 (réfection des trottoirs et création de stationnements)

Ce sera fait :

- Organisation de réunions dédiées à la prévention routière

6. Favorisons les espaces de vie et de rencontres intergénérationnelles

Nous l'avons fait :

- Mise en place de créneaux avec la conseillère numérique intercommunale
- Amélioration de l'accessibilité aux installations sportives en collaboration avec la communauté de Communes
- Création de l'accueil de loisirs dans l'enceinte du complexe scolaire
- Accompagnement de la création de l'association des aînés
- Poursuite des rencontres intergénérationnelles (crèche, écoles, EHPAD, aînés) avec le CCAS

Nous restons attentifs :

- A favoriser les échanges de compétences et de connaissances

Nous relancerons :

- Le conseil municipal des jeunes



7. Mettons en œuvre une politique d'habitat adaptée

Nous l'avons fait :

- Un nouveau Plan Local d'Urbanisme approuvé
- Viabilisation et vente des 3 parcelles du « clos du Trujol »

C'est en cours :

- Projet « Habitat inclusif » de 2 maisons pour 9 personnes dans le centre-bourg



8. Encourageons le tissu économique, le commerce et les producteurs locaux

Nous l'avons fait :

- Accompagnement de l'installation des nouveaux commerçants (restaurant, bar, atelier de motoculture, food-trucks, boutique...)
- Soutien des entreprises avec l'aide de la communauté de Communes notamment pendant la crise sanitaire
- Soutien sans relâche du marché de plein vent avec recherche des nouveaux commerçants

C'est en cours :

- Création de la ZA avec la communauté de Communes
- Projet d'installation d'un commerce de proximité sur le terrain de l'ancien service technique



Nous restons attentifs :

- Aux nouveaux porteurs de projet et créateurs d'entreprises



DURABLE

Embellie, avec un patrimoine valorisé et un environnement respecté



9. Valorisons la richesse patrimoniale de la commune

Nous l'avons fait :

- Construction du nouveau bâtiment du service technique
- Construction du complexe scolaire regroupant l'accueil de loisirs et l'école élémentaire
- Destruction des bâtiments vétustes et énergivores pour préparer les nouveaux projets

C'est en cours :

- Création de nouveaux chemins de randonnées
- Amélioration du GR86 par le Département et la communauté de Communes
- Rénovation de la chapelle du Parayre via un groupe participatif composé du curé de la paroisse, d'élus et de Foyens



10. Préservons et entretenons sa richesse écologique

Nous l'avons fait :

- Diffusion et vente du livret communal de la biodiversité
- Informations et rappels sur les enjeux de santé environnementale (ambrosie, pesticides...)
- Intégration du travail de l'atlas de la biodiversité dans la réalisation du PLU
- Implication des concitoyens, des agents et des écoles à l'opération annuelle « Nettoyons la nature », coordonnée par la communauté de Communes
- Plantation de nouveaux arbres, entretien du « petit bois »



Nous restons attentifs :

- Aux opportunités de manifestations participatives pour renforcer le lien social

11. Développons les pratiques durables et les actions écoresponsables

Nous l'avons fait :

- Edition d'une nouvelle version du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)
- Accompagnement à la mise en place de la Tarification Incitative par la communauté de Communes
- Achat de nouveaux équipements techniques pour respecter les critères environnementaux
- Entretien zéro-phyto des cimetières, maintenant verdoyants



C'est en cours :

- Adaptation de l'éclairage public pour réduire la pollution lumineuse et agir sur la facture énergétique

Nous restons attentifs :

- Au plan « zéro phyto » mis en place sur la commune dans nos projets d'urbanisation et paysagers



12. Améliorons notre cadre de vie privilégié

Nous l'avons fait :

- Auto-stop (Rezo Pouce) et covoiturage en toute sécurité
- Edition du guide « Bien vivre ensemble » avec la participation des enfants de l'ALAE
- Entretien et rénovation des bâtiments publics (Annexe 1852, La Halle, la salle du Parayre)
- Accueil du meunier bio de la commune sur le marché de plein vent
- Relai des informations du Pays du Sud Toulousain pour la rénovation de l'habitat et de l'énergie
- Création et réaménagement de places de parking (chemin du Barrat, Notre Dame du lait, château d'eau, ...)
- Entretien et aménagement de plusieurs chemins : Mongarros, Sauvage....



C'est en cours :

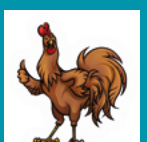
- Le chemin piétonnier et la piste cyclable vers Saint-Lys

Nous relancerons :

- Traitement des déchets verts par la communauté de Communes



La maîtrise du budget reste la priorité majeure. Les taxes locales n'ont pas augmenté depuis 2009. L'ensemble de ces actions est réalisable par une recherche permanente des subventions possibles (Europe, Etat, Région, Département, communauté de Communes...), par la location de bâtiments communaux, par la vente de terrains, par les appels d'offres.



Notre-Dame de la Compassion Prochain départ des dernières sœurs

Marie Luz LASO et Marie Josée HONTEBEYRE vont quitter Sainte-Foy pour se rapprocher du siège de leur congrégation, à Toulouse. C'est une page importante de la vie du village qui se tourne. En effet c'est en 1857, que la communauté des sœurs de Saint-Joseph d'Oulias fonde le couvent de Sainte-Foy, dont le but est l'éducation des jeunes filles. Dans les années 1920, les 5 sœurs restantes sont rejointes par

celles de Notre-Dame de la Compassion. Cela fait donc un siècle que la congrégation est présente sur notre territoire. Bien qu'âgées, Marie Luz et Marie Josée n'ont jamais cessé d'animer la vie religieuse de la paroisse. Marie Luz était aussi membre du CCAS. Elle s'était donnée pour mission de visiter les personnes âgées isolées. Nous l'en remercions chaleureusement. Elles vont beaucoup nous manquer !



Sœurs Marie Josée HONTEBEYRE et Marie Luz LASO

Etat civil

Du 1^{er} juin au 31 août 2023

Naissances

HARMANT HERRISSON Maël

Mariages

CRÉGUT Xavier &
AIT ELDOUDI Houria
EDDAOUDI Nabil &
LARADJI Isma
GANDVALET Benjamin &
BALANDIER Marie
HALDRIC Hervé &
CADOU Séverine
LANÇON Patrice &
MENGUE Nadine
RESPAUD Adrien &
MARQUETTE Kimberly
SEVERAN Ludovic &
DEBROSSE Emilie

Décès

ALARY Georges
CASTAGNÉ Henri
BOURDA Georges
BORDES Simone
née MARCET
CLAVERIE Yvonne
née PLAÇAIS
GRIVALLIERS David
GUILLON Jacques

Service

Un camion informatique

Ne désespérez plus devant votre ordinateur ou votre téléphone portable !

Basé à Bonrepos-sur-Aussonnelle, Samuel KLIOWER a décidé de mettre ses connaissances à la portée de tous.

Avec My-info 31, son camion-service informatique itinérant comprenant le dépannage et l'installation à domicile (matériels, logiciels), il sera une fois par semaine à Sainte-Foy pour vous ai-

der à vous retrouver dans la jungle du numérique.

My-info 31, c'est aussi le dépannage à distance, l'entretien et la désinfection, la sauvegarde et la récupération de données, le recyclage d'anciennes données et même la création de sites internet et des formations d'initiation aux outils informatiques.

Le mercredi de 15h à 19h, place Henri Dunant dès le 4 octobre.

Pour en savoir plus :

<https://www.myinfo31.fr/>



Nouveau commerce

« La Patte Encrée »

Quentin BEZOMBES a commencé à se faire tatouer il y a deux ans, ce qui a déclenché chez lui une véritable passion. A 22 ans, il a pris la décision de devenir tatoueur. Amateur d'art, il se lance dans le dessin pour améliorer son travail à l'aiguille. Il aime l'aspect psychologique de travailler avec les clients pour satisfaire leur projet et la liberté d'exprimer son art. Il a décidé de s'installer à Sainte-Foy, où se trouvait son ancienne tatoueuse, contribuer à la vitalité de ce village fort et apporter sa touche artistique. Retrouvez-le dans son studio de tatouage pour découvrir son panel d'offres.



1, avenue du 19 mars 1962

Du mardi au samedi de 9h30 à 19h

Tél : 06 62 23 18 47

Email : lapatteencree@gmail.com

Expression Libre

La tribune d'expression libre est destinée à faire vivre la démocratie locale.

« Sainte-Foy ensemble »

En termes rugbyistique, nous dirions que nous sommes à la mi-temps ; en termes de mandat, nous sommes à mi-mandat. Nous vous avons présenté un [programme](#) en 12 points sur 3 axes, pour une commune dynamique, solidaire et durable. Nos promesses se sont traduites en réalisations concrètes. Nous sommes fiers d'avoir réalisé un nouveau complexe scolaire qui contient à la fois l'école élémentaire et le centre de loisirs. Nous avons construit les nouveaux locaux du service technique pour améliorer les conditions de travail des agents et leur efficacité à votre service. Grâce au nouveau PLU, nous allons pouvoir poursuivre le développement de nouveaux projets, en particulier la rénovation de l'ancienne école élémentaire en Maison de Santé Pluridisciplinaire. Nous avons renforcé nos actions sociales par exemple avec la cantine à 1€. Notre énergie est intacte pour honorer nos engagements dans cette seconde partie du mandat qui commence. Vous pouvez compter sur l'équipe « Sainte-Foy Ensemble ».

« Au plus près des foyers »

Une fête votive qui divise
La fête de Ste Foy devrait permettre à tous de se retrouver après les vacances scolaires. Mais la majorité municipale a décidé pour la deuxième année consécutive de transférer la fête du village loin de son centre-bourg. Cette décision, très surprenante, a déçu bon nombre d'entre vous qui nous l'ont fait savoir. Nous remercions, d'ailleurs, les associations et les commerçants qui se sont investis dans cet événement, seul leur engagement maintient vivante cette tradition populaire. En revanche, les animations festives foraines et associatives délocalisées au parking du stade ont donc été séparées des soirées organisées par les commerçants au cœur du village. Outre la fuite des forains et la déception des enfants, l'éloignement de ces 2 pôles ne rassemble plus les foyers au cœur de notre village. Cette décision est le fruit d'une gestion autoritaire de la municipalité, prise sans aucune concertation, comme la majorité nous y a habitués sur des sujets plus graves.



Association Bienvenue à « Une Danse à la Foy »

En cette rentrée scolaire, une nouvelle association a vu le jour sur la commune. Présente lors du forum des associations le dimanche 3 septembre, nous avons pu échanger avec la présidente, Laure PAGÈS et la professeure de gym, Cécile CAU. « Une Danse à La Foy » a été créée en juin 2023 pour permettre à Cécile qui exerçait déjà sur la commune via une autre association, de continuer son activité auprès des enfants de 3



à 11 ans. Les cours de Gymnastique Rythmique et Sportive et de danse sont assurés dans les locaux de l'école maternelle de Sainte-Foy de 16h30 à 17h30, le lundi, mardi, jeudi et vendredi. **Pour tout renseignement**, contacter Laure PAGÈS par téléphone au 07 66 84 46 71 ou par mail : unedansealafoy@gmail.com



Octobre Rose à Sainte-Foy

Pour la première fois, la municipalité organise « Octobre Rose » sur la commune avec l'aide des associations Sent'Aure et Les Zamis en balade. Des urnes pour déposer des dons seront disponibles chez certains commerçants ainsi qu'à la mairie jusqu'au 30 octobre. Le dimanche 22 octobre, une randonnée de 5km est organisée - départ à 9h30 devant le château d'eau. Sandrine COURAT, sophrologue proposera une animation. Un apéritif offert par la municipalité clôturera la matinée.

USSF Rugby Prochains matchs à Sainte-Foy :

- 15 octobre : USSF Vs RC Lavernose Lacasse
- 12 novembre : USSF Vs Toulouse AC La Fourquette
- 03 décembre : USSF Vs Panjas AC
- 14 janvier : USSF Vs RC du Brulhois

Festif

Octobre

Du 1^{er} au 30, Octobre Rose

Mercredi 18, Initiation aux gestes qui sauvent, CCAS, mairie, 18h

Dimanche 22, Randonnée Octobre Rose et animations, Château d'eau, 9h30

Novembre

Lundi 13, Commémoration du 11 novembre avec les écoles, Château d'eau, départ à 10h30

Du 20 au 26, Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

Décembre

Samedi 2, Bal country, Country Friends Route 632, Le Parayre, 20h

Dimanche 3, Repas des aînés, CCAS, La Halle, 12h

Dimanche 17, Spectacle « Le Voyageur du temps », TOHU-BOHU, La Halle, 16h30

Janvier

Samedi 6, Vœux de la municipalité, La Halle, 11h

Association

« Les T'asmalou »



Cela fait 18 mois que l'association des aînés « Les T'asmalou » a été créée par Marie-Noëlle VISE, sa présidente, désireuse de combler un manque au niveau de la commune. C'est au Parayre que les adhérents se rencontrent chaque jeudi de 14h à 17h. Au programme, jeux de société, pétanque, discussions ainsi qu'un goûter. Régulièrement sont organisés des repas à thème (raclette, grillades) mais aussi loto, bowling. En septembre, la

première sortie collective a eu lieu à La Romieu. Autres activités proposées par l'association : marche le vendredi, concours de belote mensuel et un second thé dansant à venir. Si vous voulez rejoindre la soixantaine d'adhérents de l'association, vous pouvez appeler Evelyne au 06 27 25 51 43 ou passer au Parayre le jeudi après-midi. Site internet de l'association : <https://les-tamalou-de-ste-foy-de-peyrolieres.e-monsite.com/>



Tous les dimanches
Marché de plein vent
de 8h à 12h



**Application
PanneauPocket :**
582 abonnés !

La mairie à votre service

Contacter la Mairie : Tél. : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 67 80 68 51
Astreinte soir et WE : 06 37 64 56 23 - Courriel : mairie@sainte-foy-de-peyrolieres.fr
Horaires d'ouverture : **Lundi et mardi** : 14h - 17h30. **Jeudi** : 8h30 - 12h et 14h - 19h
Vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 17h. **Samedi** : 8h30 - 12h. Fermé le mercredi
www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr



Responsable de publication : François VIVES
Réalisation : alдорande-communication - Impression : Editions Bucerep, tél : 05 61 21 15 72
Imprimé sur papier PEFC. **Ont participé à la réalisation de ce bulletin** : Le maire : François VIVES, le Comité communication : Carole CALL, Joëlle ESCALLE, Dominique GUYS, Antoine KAUFFESEIN, Aline MARTRES, Véronique PORTE, Isabelle ROQUEBERT. Et également, Pascal DELCOUDERC, Carole PELLETIER, Richard VIGIER. Coordination : Sylvie DUPIN